

Délivrance d'autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à M. Christian Lehane pour le Black Horn Café (Anzère).

Création de cheminements pour chenillards

Le CC prend connaissance du dossier relatif à la 3^{ème} étape de la création de cheminements à pied et pour petites machines (chenillards) dans le secteur viticole et il décide de le mettre à l'enquête publique.

Dépôt de sacs non taxés dans les containers communaux

Suite à divers contrôles effectués, des sacs non taxés ont été trouvés dans les containers à ordures.

En l'occurrence, l'article 11, alinéa 1 du règlement communal sur la gestion des déchets n'a pas été respectés.

Le règlement communal sur la gestion des déchets prévoit :

Article 22 – Infractions

¹Toute contravention au présent règlement et relevant du droit communal, notamment l'abandon de déchets urbains sur le domaine public les dépôts de déchets en dehors des jours et horaires fixés, ou l'utilisation de sac non conformes, sera sanctionnée par le Conseil communal par une amende de 10'000 francs maximum, selon la procédure prévue aux articles 34j et suivants de la Loi sur la procédure et la juridiction administrative (LPJA) sans préjudice d'une action civile en dommages et intérêts.

²Pour des infractions mineures susceptibles d'être réprimées par une amende n'excédant pas 300 francs, le Conseil communal peut déléguer ses compétences au service communal compétent en matière de gestion des déchets.

³Demeurent réservées les infractions prévues par les législations fédérale et cantonale et relevant de la compétence de l'autorité cantonale.

Le CC prononce plusieurs amendes de Fr. 200.00.

Engagement au contrôle de l'habitant

Le CC décide d'engager Mlle Fanny Beney, domiciliée à Ayent. Il s'agit d'un contrat de durée déterminée durant le congé maternité d'une collaboratrice.

Candidature de Sion pour les JO de 2026

Le 10 juin prochain, le peuple valaisan se prononcera sur un engagement financier du canton de 100 millions de francs maximum pour l'organisation des Jeux Olympiques 2026.

C'est un projet d'envergure pour la Suisse, particulièrement pour le Valais et les cantons partenaires.

Notre commune avec son économie touristique marquée profitera certainement des retombées socio-économiques positives que représenteraient ces jeux.

Le CC décide de soutenir la candidature de Sion pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2026.

Adjudication des travaux

Dans le cadre du remplacement des installations de sonorisation et équipements informatiques pour salle de classe, le CC adjuge les travaux d'installations électriques à l'entreprise Constantin & Barras SA pour le montant de Fr. 61'896.80.

Convention scolaire intercommunale

Le CC accepte la convention intercommunale des écoles d'Ayent-Arbaz.

Subvention communale Magic Pass

Le CC décide de subventionner les abonnements Magic Pass de la manière suivante :

<u>Enfants</u>	<u>Prix</u>	<u>Part à charge</u> <u>TAZ</u>	<u>Part à charge</u> <u>commune</u>	<u>Part à charge</u> <u>acheteur</u>
Abonnement Magicpass	Fr. 269.00	Fr. 69.00	Fr. 120.00	Fr. 80.00

Apprentis et étudiants jusqu'à 25 ans (25^{ème} année comprise)

Abonnement Magicpass	Fr. 399.00	Fr. 0.00	Fr. 160.00	Fr. 239.00
----------------------	------------	----------	------------	------------

Bourgeoisie : comptes et budgets

Le Conseil bourgeoisial prend connaissance et accepte :

- Les comptes 2017
- Le budget 2018
- Le plan financier 2018-2021

Aperçu du compte administratif		Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017
Compte de fonctionnement				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- fr.	156'917.40	150'800.00	233'890.25
Revenus financiers	+ fr.	152'622.00	155'200.00	177'848.45
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	4'295.40	-	56'041.80
Marge d'autofinancement	= fr.	-	4'400.00	-
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	4'295.40	-	56'041.80
Marge d'autofinancement	+ fr.	-	4'400.00	-
Amortissements ordinaires	- fr.	-	-	-
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	4'295.40	-	56'041.80
Excédent de revenus	= fr.	-	4'400.00	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ fr.	353'649.45	401'000.00	451'828.40
Recettes	- fr.	-	-	-
Investissements nets	= fr.	353'649.45	401'000.00	451'828.40
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	4'295.40	-	56'041.80
Marge d'autofinancement	+ fr.	-	4'400.00	-
Investissements nets	- fr.	353'649.45	401'000.00	451'828.40
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	357'944.85	396'600.00	507'870.20
Excédent de financement	= fr.	-	-	-

Aperçu du compte administratif

Comptes
2016Budget
2017Budget
2018

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- fr.	156'917.40	150'800.00	168'800.00
Revenus financiers	+ fr.	152'622.00	155'200.00	171'000.00
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	4'295.40	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	-	4'400.00	2'200.00

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	4'295.40	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	-	4'400.00	2'200.00
Amortissements ordinaires	- fr.	-	-	-
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	4'295.40	-	-
Excédent de revenus	= fr.	-	4'400.00	2'200.00

Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	353'649.45	401'000.00	400'000.00
Recettes	- fr.	-	-	-
Investissements nets	= fr.	353'649.45	401'000.00	400'000.00
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	4'295.40	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	-	4'400.00	2'200.00
Investissements nets	- fr.	353'649.45	401'000.00	400'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	357'944.85	396'600.00	397'800.00
Excédent de financement	= fr.	-	-	-

Plan financier

Résultat	Comptes	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2016	2017	2018	2019	2020	2021

Prévisions compte de fonctionnement

Total des charges financières	156'917	150'800	168'800	140'000	142'900	145'800
Total des revenus financiers	152'622	155'200	171'000	170'000	184'000	197'000
Marge d'autofinancement	-4'295	4'400	2'200	30'000	41'100	51'200
Amortissements ordinaires	-	-	-	78'100	75'600	73'200
Amortissements complémentaires	-	-	-	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	-4'295	4'400	2'200	-48'100	-34'500	-22'000

Prévision du compte des investissements

Total des dépenses	353'649	401'000	400'000	-	-	-
Total des recettes	-	-	-	-	-	-
Investissements nets	353'649	401'000	400'000	0	0	0

Financement des investissements

Report des investissements nets	353'649	401'000	400'000	-	-	-
Marge d'autofinancement	-4'295	4'400	2'200	30'000	41'100	51'200
Excédent (+) découvert (-) de financement	-357'945	-396'600	-397'800	30'000	41'100	51'200

Modification de la fortune/découvert

Excédent revenus (+) charges (-)	-4'295	4'400	2'200	-48'100	-34'500	-22'000
Fortune nette	1'352'159	1'356'559	1'358'759	1'310'659	1'276'159	1'254'159
Découvert au bilan	-	-	-	-	-	-

Modification des engagements

Excédent (+) insuffisance (-) de financement	-357'945	-396'600	-397'800	30'000	41'100	51'200
Engagements	769'574	1'166'174	1'563'974	1'533'974	1'492'874	1'441'674